



**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°168/2024
REGLEMENTANT LA CIRCULATION
LORS DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX & DEFILE & FEU D'ARTIFICE
DU SAMEDI 13 JUILLET 2024**

Monsieur le maire de la commune d'AUCHY LES MINES,

Vu le Code des Communes,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant réglementation sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la Commune,

Considérant qu'à l'occasion des festivités liées au 13 Juillet 2024

Une Retraite aux flambeaux avec défilé et un feu d'artifice se dérouleront dans la commune le Samedi 13 Juillet 2024 à partir de 22h00,

ARRETE :

Article 1 – La circulation et le stationnement de tout véhicule seront strictement interdits le **Samedi 13 Juillet 2024 de 20h00 au Dimanche 14 Juillet 2024 01h00 rue Joliot Curie le temps du feu d'artifice.**

Article 2 – La circulation sera perturbée, le temps du défilé pour la retraite aux flambeaux à partir de **22h30**

Le cortège empruntera les rues suivantes :

- Place Jean Jaurès
- Rue Ignace Humblot
- Parking Rostand
- Rue du Bois
- Rue Emile Basly
- Rue de la Planquette
- Rue Joliot Curie

Les véhicules des riverains se trouvant dans ce périmètre ne pourront pas être déplacés durant le défilé.

Article 3 – Toute infraction au présent arrêté fera l'objet d'une verbalisation.

Article 4 – Dans le cadre du Plan Vigipirate, un barriérage sera mis en place par les Services Techniques, des signaleurs munis de chasuble seront également présents aux intersections, un véhicule des services techniques se trouvera en début et fin de cortège afin d'assurer la sécurité de tous.

Article 5 – - Le Commissaire Divisionnaire ALOE du Commissariat de Béthune,
- Le Major Hervé ÉVRARD du Commissariat d'AUCHY les MINES,
- La Police Municipale d'AUCHY les MINES,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :
- Le Lieutenant Jean-Pierre TOURNAY du Centre de Secours de Haisnes,
- Monsieur le Directeur du SMUR URGENCES de l'hôpital de Béthune,
- Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle à Lens.

Fait à AUCHY les MINES, le 11 Juin 2024,

Monsieur le Maire,



Jean-Michel LEGRAND